

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ABANCA Corporación Bancaria S.A. (« **ABANCA** ») annonce qu'elle a conclu un accord avec Crédit Agricole Assurances S.A. (« **Crédit Agricole Assurances** ») en vertu duquel Crédit Agricole Assurances deviendra, sous réserve de certaines conditions suspensives, le partenaire assureur d'ABANCA dans le marché de l'assurance non-vie en Espagne et au Portugal.

Conformément à cet accord, Crédit Agricole Assurances acquerra 50 % du capital et des droits de vote d'ABANCA Generales de Seguros y Reaseguros S.A. (« **ABANCA Generales** »), la société qui vendra en Espagne et au Portugal des produits d'assurance non-vie au travers du réseau ABANCA, ainsi que par l'intermédiaire des canaux numériques du marché libre espagnol et portugais. La société bénéficiera d'une exclusivité de long terme sur la distribution de ces produits dans le réseau bancaire et digital d'ABANCA. Le groupe ABANCA détiendra les 50 % restants du capital et des droits de vote d'ABANCA Generales.

La clôture de l'acquisition de 50 % d'ABANCA Generales est soumise à l'autorisation des autorités compétentes.

Paris, le 8 juillet 2019

ABANCA

CREDIT AGRICOLE ASSURANCES

Contacts Relations investisseurs

Marie-Isabelle Marcellesi + 33 (0)1 57 72 12 84

Anne-Lise Jullin + 33 (0)1 43 23 83 67

relations.investisseurs@ca-assurances.fr

Contacts presse

Françoise Bololanik + 33 (0)1 57 72 46 83 / 06 25 13 73 98

Géraldine Duprey + 33 (0)1 57 72 58 80 / 07 71 44 35 26

service.presse@ca-assurances.fr